

œnotourisme

“ Les régions viticoles doivent jouer collectif ! ”

Florence Cathiard, présidente du Conseil supérieur de l'œnotourisme

Élue à la tête du Conseil supérieur de l'œnotourisme en mai 2014, Florence Cathiard est également propriétaire du château Smith Haut Lafitte, un domaine qui a été pionnier en matière d'œnotourisme. En 1999, la famille Cathiard bâtit en effet les Sources de Caudalie, un complexe d'hôtel et spa en vinothérapie. Aujourd'hui présidente du Conseil supérieur de l'œnotourisme, elle nous dresse la feuille de route de son mandat qui prendra fin en 2017.

OBJECTIF N° 1 : PLUS DE COHÉRENCE POUR LE LABEL VIGNOBLES & DÉCOUVERTES

Tout d'abord, je souhaite finir le maillage du circuit Vignobles & Découvertes (voir encadré) partout en France. Nous devons donner de la cohérence à ce label. Les lieux labélisés doivent être capables de proposer des maisons d'hôte, ou des logements chez l'habitant. Dans cette démarche, nous sommes soutenus par Christian Mantei, directeur d'Atout France, Thomas Montagne, président des Vignerons indépendants, mais aussi par la Confédération des vignerons coopérateurs. Les Gîtes de France sont également intéressés par le projet.

OBJECTIF N°2 : UN PORTAIL INTERNET NATIONAL

Nous voulons aussi mettre en place un véritable portail Internet qui soit clair, multilingue et auquel l'interlocuteur puisse accéder facilement quand il recherche des destinations œnotouristiques en France. Plusieurs noms inter-



« Le sectarisme et la fermeture d'esprit de l'Anpaa sont dramatiques pour le développement économique de la filière ! », lance Florence Cathiard.

nationaux ont été déposés afin de gagner en visibilité, notamment « Visit french wine ».

Il est indispensable que les grandes régions viticoles comme Bordeaux, la Bourgogne, la Champagne ou la Loire, qui ont déjà ouvert leurs portes à l'œnotourisme, jouent le jeu avec nous pour faire rêver les touristes. En se servant de la notoriété des grandes appellations, il sera ainsi possible d'intégrer les plus petites appellations qui peinent à se faire

connaître. En bref, il faut jouer collectif !

Par exemple, les vins de la Loire ont déjà un très beau portail Web. Il faut fusionner les meilleures idées de chaque région. Il est aussi important de disposer de belles photos, cependant, nous manquons de moyens. Il faudrait que le ministère en charge du Tourisme nous accorde un micro-budget pour que l'on puisse améliorer cet aspect. En plus du portail Internet, nous espérons développer une application pour smartphone.

OBJECTIF N° 3 : MOBILISER LES MINISTÈRES

Le ministère en charge du Tourisme et le ministère de l'Agriculture doivent s'investir dans le développement de l'œnotourisme. Pour le moment, Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères, du Développement international et du Tourisme est très mobilisé, il soutient notamment la création du portail Internet. Il est aussi à l'origine de l'opération « Goût de France/Good France » qui a lieu le 19 mars, pendant laquelle 1 000 restaurants serviront dans le monde des mets et des vins français pour promouvoir la gastronomie et l'œnologie de notre pays. En revanche, nous n'avons

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'œNOTOURISME DYNAMISER L'œNOTOURISME EN FRANCE

Le Conseil supérieur de l'œnotourisme (CSO) a été créé en 2009 à l'initiative du ministre du Tourisme et du ministre de l'Agriculture. Il s'agit d'une instance de réflexion et de proposition qui fédère les acteurs de la viticulture et du tourisme afin de développer une dynamique œnotouristique en France. Ses principales missions :

- contribuer à la coordination des instances de l'œnotourisme ;
- être force de propositions en matière de stratégie œnotouristique ;
- participer au pilotage et à la mise en œuvre du prix national de l'œnotourisme qui distingue des démarches individuelles ou collectives exemplaires ;
- être associé au pilotage du label Vignobles & Découvertes et, après instruction par Atout France, émettre des avis en qualité d'expert sur les candidatures au label.

pas eu l'occasion de sentir une vraie motivation pour les vignerons de la part du ministère de l'Agriculture.

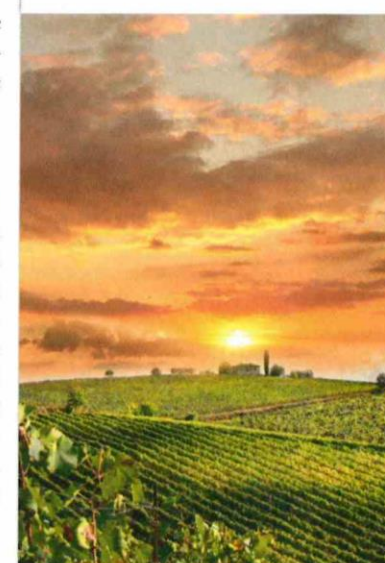
OBJECTIF N° 4 : METTRE FIN AUX OBSCURANTISMES DE LA LOI ÉVIN

Enfin, il est crucial de mettre fin aux obscurantismes de la loi Évin et de calmer le jeu concernant la loi de santé. Le vin n'est pas un alcool lourd. On ne peut pas le comparer à des shots d'alcool blanc ! Il ne faut pas oublier les vertus du vin et notamment l'intérêt des polyphénols qu'il contient. Il est indispensable de faire des différenciations entre alcools.

Par ailleurs, il faut éduquer les jeunes sur le thème de la consommation d'alcool et faire de la prévention. Au Québec, on observe d'excellentes initiatives comme Éduc'alcool, tout comme en Belgique, mais en France au niveau public, c'est le néant ! Il faut éduquer au « MMM » : moins mais mieux. Vin & Société agit dans le bon sens mais face à cela, nous avons l'Anpaa¹, leur sectarisme et leur fermeture d'esprit sont dramatiques pour le développement économique de la filière !

Propos recueillis par R. Poissonnet

(1) Anpaa : Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie



C'EST QUOI ? LE LABEL VIGNOBLES & DÉCOUVERTES

Créé en 2009, le label Vignobles & Découvertes est attribué par Atout France après recommandation du Conseil supérieur de l'œnotourisme, pour une durée de trois ans, à une destination à vocation touristique et viticole proposant une offre de produits touristiques multiples et complémentaires : hébergement, restauration, visite de cave et dégustation, musée, événement... Ces lieux doivent permettre au client de faciliter l'organisation de son séjour et de l'orienter sur des prestations qualifiées.